

Essai de modélisation de la production de l'espace géographique par les groupes humains

Mamoutou TOURE

Université Félix HOUPOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

tourema@yahoo.fr

Résumé

Cette étude modélise le concept de territoire, matière première du travail du géographe, en formalisant les mécanismes structurels souvent méconnus qui sous-tendent sa production par les groupes humains. À travers la mise en place de structures d'encadrement (institutions, normes communautaires, valeurs culturelles, etc.) et la satisfaction des besoins essentiels (habiter, approprier, exploiter, échanger, gérer), les territoires se construisent et s'organisent en structures spatiales imbriquées : habitat, maillage, lieux de travail et treillage des connexions. Ce système territorial, à la fois ouvert et dynamique, favorise la création de richesse et l'émergence de modernités, tout en générant des déséquilibres spatiaux, sociaux ou économiques (entropies) qui nécessitent des politiques correctives pour en assurer la durabilité et la résilience. Fondé sur des théories établies et des expériences pratiques issues de l'accompagnement des collectivités territoriales, ce modèle offre un cadre analytique et applicable à toutes les échelles pour des recherches et analyses efficaces en développement territorial.

Mots-Clés : espace, société, territoire, structures spatiales, modèle théorique, géographie.

Abstract

This study models the concept of territory, regarded as the geographer's fundamental working material, by formalizing the often-overlooked structural mechanisms underlying its production by human groups. Through the establishment of organizational frameworks (institutions, community norms, cultural values) and the fulfillment of essential needs (dwelling, appropriation, exploitation, exchange, management), territories are constructed and organized into interwoven spatial structures: habitat, networks, workplaces, and interconnection grids. This territorial system, both open and dynamic, drives wealth creation and the emergence of modernities while also producing imbalances (entropies) that require corrective policies to ensure sustainability and resilience. Grounded in established theories and practical experiences from supporting local governments, this model provides a comprehensive analytical framework applicable across scales for effective research and analysis in territorial development.

Keywords : space, society, territory, spatial structures, theoretical model, geography.

Introduction

Les géographes partagent l'idée que l'espace constitue « l'objet essentiel » de la géographie (Orlando Peña et André-Louis Sangui, 1986, p. 18). Cependant, cette notion centrale de l'espace peut parfois sembler « évidente ou acquise ». Or, cette évidence masque une dimension essentielle : l'espace n'est pas un « simple donné », mais un construit. En géographie, l'espace étudié est en effet toujours l'espace façonné par les sociétés humaines (Matthieu Adam, 2019).

L'étude de l'espace géographique, appréhendé comme un « espace organisé en matrices d'existence sociale » (Jean N'zisabira, 1995, p. 27) donné lieu à des travaux en géographie et sciences sociales. Ces travaux ont produit des théories regroupées sous le vocable « théories du développement régional » et qui se distinguent par une approche territoriale du développement (Suzanne Tremblay, 1999, pp. 18-29). Ce « corpus théorique » offre une lecture territoriale du développement, et permet de mieux appréhender les dynamiques spécifiques des territoires en termes d'organisation, d'évolution et d'interactions.

Parmi les contributions marquantes, Robert Murray Haig (1902) a mis en avant le rôle déterminant de la base économique des territoires et Walt Rostow (1961) a présenté le développement comme un idéal normatif et universel du progrès des sociétés. François Perroux (1951) a introduit la notion de pôles de croissance pour expliquer que le développement économique se concentre autour de pôles industriels agissant comme des moteurs pour l'économie régionale, diffusant leur influence sur les territoires environnants. Par ailleurs, la théorie centre-périphérie (Samir Amin, André Gunder Frank, Pierre Jalée) a relativisé le discours des adeptes de l'évidence des déséquilibres spatiaux entre les centres dominants et les périphéries dépendantes. Les chorèmes de Roger Brunet (1986), les modèles de Johann Heinrich von Thünen (1828), Torsten Hägerstrand (1952), Ernest Burgess (1925) et Homer Hoyt (1939) ont apporté des outils pour comprendre les structures élémentaires d'un territoire, l'optimisation de la rentabilité des activités agricoles, l'intelligence de la diffusion des innovations et les formes des dynamiques territoriales. De plus, des grilles de compréhension de la structure des territoires comme celui de l'espace économique ivoirien (Mamoutou Touré, 2010), d'analyse des disparités régionales en Afrique (Jacques Bugnicourt, 1972) ou servant de base à des aménagements correctifs et prospectifs (décentralisation, prospective territoriale) permettent de faire des diagnostics territoriaux et de traiter les différentes formes d'entropies qui affectent les territoires ou d'anticiper les scénarios de transformation des territoires.

Bien que ce corpus théorique soit riche et diversifié, il n'a pas encore abouti à une théorie générale unifiée du développement régional (Boisvert, 1996). Les théories se concentrent souvent sur des dimensions spécifiques des territoires sans offrir une approche intégrée pour appréhender le processus de création et d'évolution des systèmes territoriaux. Cette absence de cadre opératoire clair constitue un frein majeur pour soutenir efficacement les recherches et analyses géographiques, en particulier dans le cadre des études de développement territorial. La modélisation du concept de territoire, considéré comme la matière première du travail du géographe, permet de combler ce vide avec, en toile de fond, une interrogation centrale : comment le territoire se crée, s'organise et se transforme sous l'influence des logiques socio-économiques des groupes humains ?

L'objectif de cette contribution est de chercher à comprendre les principes de création et organisationnels de l'espace géographique par les groupes humains dans une perspective intégrée.

1-Méthodologie

1.1. LE « SYSTEME DE PRODUCTION DE L'ESPACE », LE MODELE DE DEPART DE LA REFLEXION

Le modèle de production de l'espace de Brunet René et Dollfus Olivier (1990) constitue la base théorique et analytique de départ de cette étude (Figure1).

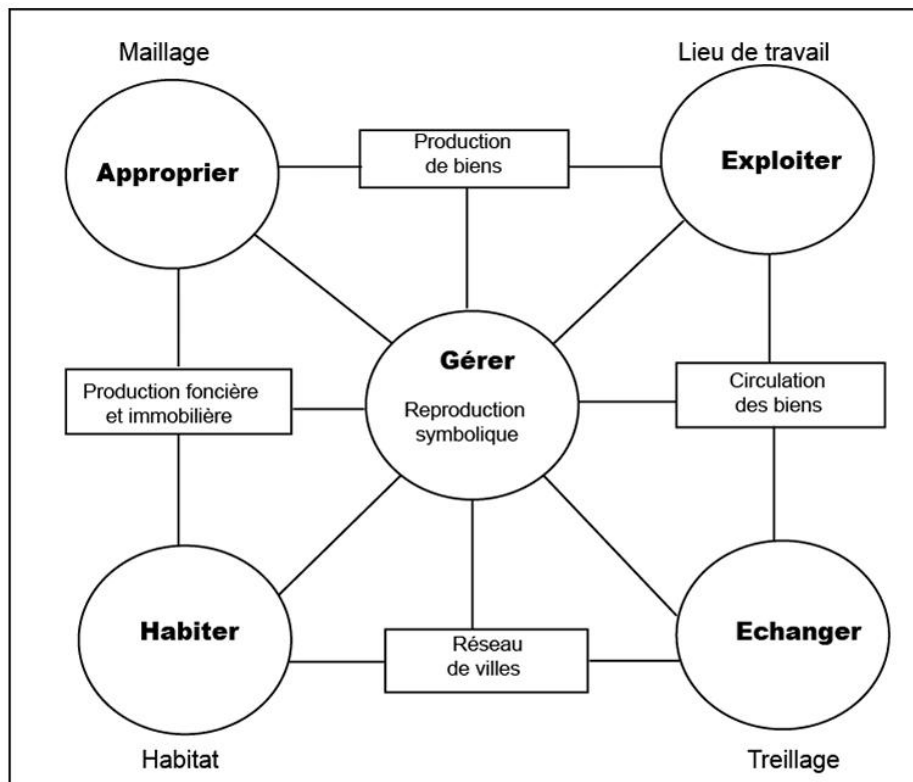


Figure 1 : Le système de production de l'espace

Source : Brunet R. et Dollfus O., 1990, *Mondes nouveaux*, Paris, Hachette/Reclus, Coll. Géo universelle, p. 32

Le modèle repose sur les besoins essentiels des groupes humains, tels que l'appropriation, l'habitat, l'exploitation, les échanges et la gestion, qui sont des forces motrices du développement et l'organisation des territoires. L'organisation du territoire et ses structures spatiales (habitat, maillage, lieu de travail, treillage) résultent des interactions entre ces besoins et les groupes humains. Ces interactions façonnent les modes de production du foncier et de l'immobilier, la disposition des infrastructures, des services et des lieux de vie, telles que les subdivisions administratives, le réseau des localités, les zones résidentielles, commerciales ou industrielles, et les réseaux de transport, qui évoluent constamment.

1.2. L'EXPERIENCE TIREE DES ENSEIGNEMENTS DES THEORIES ET MODELES EN GEOGRAPHIE

L'expérience tirée de l'enseignement des théories et modèles en géographie au cours des vingt dernières années a constitué une source précieuse de connaissances pour la construction du nouveau modèle. Cet enseignement a joué un rôle central en mettant en évidence l'intérêt et l'utilité des théories et modèles en tant qu'outils indispensables pour les géographes dans l'analyse des territoires.

Dans la pratique, les démarches inductives et hypothético-déductives restent les plus souvent privilégiées en recherche géographique, au détriment d'une exploitation plus systématique des modèles théoriques. L'approche inductive repose sur l'observation de faits spécifiques pour en tirer des généralisations ou des lois, tandis que l'approche hypothético-déductive se base sur la formulation d'hypothèses suivie d'une vérification empirique.

Les théories et modèles, quant à eux, sont issus des expériences accumulées à travers des études de cas et des résolutions de problèmes partagées par la communauté scientifique. Considérés comme des principes généraux, des lois ou des généralisations, ils offrent un cadre analytique précis pour formuler des hypothèses informées sur les dynamiques des territoires. En complément des approches inductives et hypothético-déductives, ces outils permettent d'approfondir les analyses et d'enrichir les démarches traditionnelles.

Cependant, leur utilisation reste limitée dans les études géographiques en raison d'une méconnaissance des principes et des règles nécessaires à leur mise en œuvre. Pourtant, les théories et modèles offrent de nombreux avantages opérationnels, notamment en permettant un cadrage méthodologique plus précis des recherches et des études.

1.3. L'EXPERIENCE TIREE DES TRAVAUX D'EXPERTISE REALISES DANS LES TERRITOIRES

La construction du modèle de production de l'espace tire aussi fruit des retours d'expérience des expertises sur le terrain. Nous avons tiré des leçons pratiques de fonctionnement des territoires mis en mouvement par le jeu des forces socio-économiques qui forment leur identité.

La première leçon renvoie à la notion de développement appréhendée comme une forme historique de la dynamique sociale d'une société avec toutes ses scories et non comme un état auquel on accède. Le développement ne conduit pas tout de go à une homogénéisation territoriale de la richesse et de l'élimination des déséquilibres économiques. Par essence, c'est un processus de transformation socio-économique d'une société créant du progrès, mais aussi des déséquilibres. Le rôle des gestionnaires du territoire est de corriger les déséquilibres qui surviennent pour assurer la viabilité du système territorial.

La seconde leçon est que le développement d'un territoire dépend fondamentalement de son portefeuille de ressources naturelles. Les territoires optimisent dans la complémentarité, leurs avantages comparatifs. Les territoires possèdent des ressources et des caractéristiques uniques qui peuvent être exploitées pour créer un avantage comparatif. Par exemple, une région avec un climat favorable et des sols fertiles peut se spécialiser dans l'agriculture, tandis qu'une autre région avec des ressources minérales abondantes peut développer une industrie minière. Ces richesses influencent et déterminent la formulation des politiques de chaque territoire en miroir avec les orientations nationales et régionales. Ces avantages comparatifs permettent aux territoires de se différencier et d'attirer des entreprises et des investissements locaux ou étrangers.

La troisième leçon porte sur le métier de géographe et répond à une critique fréquemment formulée à leur égard : celle de vouloir « tout faire à la fois ». Cet adage selon lequel « qui trop embrasse mal étreint » traduit une perception erronée de la profession. En réalité, cette critique découle d'une méconnaissance des compétences du géographe, qui est avant tout un expert et conseiller dans la gestion des territoires.

Le géographe intervient dans des domaines variés, tels que la formation, l'aménagement du territoire et le développement local, l'environnement et le développement durable, et les sciences territoriales. Il réalise, le plus souvent en équipe, des études destinées à résoudre les problématiques auxquelles font face les sociétés dans la transformation constante de leurs territoires. Ces problématiques, ou « problèmes » se définissent comme des lacunes dans les connaissances ou des questions restées sans réponse dans la société ou la discipline du chercheur.

Ces problèmes peuvent émerger sous diverses formes : l'absence de théories adaptées, l'apparition de phénomènes sociaux ou environnementaux inexpliqués, la réémergence de

sujets jadis marginalisés, ou encore le besoin de valider ou d'actualiser des savoirs existants. Ils concernent également des enjeux d'anticipation sur l'avenir des territoires.

Parmi ces enjeux figurent des défis majeurs tels que la dégradation du cadre de vie, les épidémies, l'épuisement des ressources naturelles, la lutte contre la pollution, la prévention des catastrophes naturelles, l'urbanisation excessive, les problèmes de mobilité, la polarisation de l'espace et les différentes formes d'entropie. Ces problématiques, souvent mal comprises dans leurs causes profondes, peuvent compromettre la viabilité des systèmes territoriaux si elles ne sont pas analysées et traitées.

Le rôle du géographe est d'identifier ces menaces, de proposer des solutions adaptées et de contribuer à maintenir un équilibre harmonieux entre les composantes naturelles et humaines des territoires. En observant les premiers signes de dysfonctionnement, il élabore des « traitements » sous forme de politiques environnementales, de stratégies d'aménagement du territoire ou de mesures de conservation, visant à améliorer la qualité de vie des populations et la durabilité de leur environnement.

Ainsi, le géographe écrit non seulement pour résoudre les problèmes des sociétés, mais aussi pour faire progresser sa discipline. Les décideurs s'appuient sur ses recherches, recommandations et propositions pour organiser plus efficacement les territoires et améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Le géographe peut être considéré à la fois comme un médecin attentif au fonctionnement et aux besoins du territoire et un architecte capable de planifier son développement. Cependant, c'est en tant que médecin qu'il pose les bases essentielles à toute intervention, en veillant à la santé et à la durabilité du territoire avant de passer à la phase de conception. Le géographe en tant que médecin se préoccupe des problèmes de la santé du territoire. Tout comme un médecin diagnostique et traite les maladies du corps humain, le géographe analyse et traite les problèmes du territoire. Le géographe en tant qu'architecte planifie et conçoit l'espace. Il ne s'agit pas seulement de la construction physique des bâtiments, mais aussi de la façon dont les espaces sont organisés, utilisés, et connectés. Le géographe a une vision à long terme pour créer des environnements où les humains peuvent vivre, travailler, et interagir de manière harmonieuse. Comme un architecte, il doit concevoir des plans pour un développement durable et efficace, en tenant compte des besoins actuels et futurs de la population tout en respectant les caractéristiques naturelles du lieu. Il façonne l'espace pour qu'il soit fonctionnel, esthétique et durable.

Cependant, le rôle de « médecin » peut être considéré comme plus central pour le géographe, car il est essentiel de comprendre et de gérer les dynamiques naturelles et humaines avant de pouvoir planifier ou construire de manière efficace. Un architecte peut dessiner des plans, mais si le « corps » (le territoire) est malade ou dysfonctionnel, ces plans risquent de ne pas fonctionner. Le géographe doit donc d'abord diagnostiquer les conditions du territoire, comprendre ses forces et ses faiblesses, et proposer des solutions pour améliorer son état de santé avant de concevoir ou de construire quoi que ce soit. En ce sens, son rôle de « médecin » est plus fondamental, car il pose les bases sur lesquelles l'architecture (l'aménagement de l'espace) pourra ensuite se déployer.

L'objectivité et la rationalité sont des principes fondamentaux du travail du géographe dont la mission est de résoudre les problèmes des territoires. Pour résoudre ces problèmes, l'objectivité implique le refus des idées reçues et des préjugés et l'observation impartiale des faits et des données du système territorial. La rationalité consiste à analyser la dynamique du système territorial en utilisant des grilles d'analyse éprouvées et acceptées par la communauté scientifique pour interpréter les données et formuler des conclusions. Le géographe va ainsi « dépecer » le territoire par des interventions qui peuvent se combiner que nous résumons par l'acronyme DEPC (Décrire, Expliquer, Prédire, Contrôler).

La description vise à collecter des informations détaillées et à rapporter objectivement les traits caractéristiques du fait social inconnu et analysé. L'explication consiste à chercher à comprendre les causes ou les mécanismes sous-jacents du fait social. La fonction de prédiction cherche à anticiper les conjonctures futures du système territorial. Elle implique

l'utilisation de données passées et présentes pour formuler des hypothèses sur les tendances futures. La fonction de comprendre va au-delà de l'explication et cherche à saisir le sens profond du problème traité. Cela implique une analyse des contextes historiques et socio-économiques. La fonction de contrôle vise à influencer ou à maîtriser une évolution du système territorial. Cela peut prendre la forme de recommandations politiques, de directives pratiques ou de stratégies visant à optimiser les résultats souhaités ou à minimiser les effets indésirables. C'est l'exemple des études de faisabilité menées pour évaluer la viabilité économique, politique et sociale d'un projet de mise en œuvre d'un nouveau découpage administratif.

C'est la raison qui fonde en partie l'idée selon laquelle les études géographiques devraient se baser sur l'acronyme « OLDEC », c'est-à-dire l'observation, la localisation, la description, l'explication et la comparaison. A ces approches et démarches, le géographe associe des outils variés tels que les cartes géographiques, les images satellites, les technologies de l'information géographique, la cartographie mobile, etc. En témoigne le thème « Les outils géographiques au service de l'émergence et du développement durable » traité lors de la onzième édition des journées géographiques de Côte d'Ivoire (2018).

En éclairant les décideurs, le géographe utilise son expertise pour fournir des informations précieuses sur la manière dont les politiques et les actions peuvent affecter l'espace et les sociétés qui l'occupent. Par exemple, en examinant les structures spatiales existantes, telles que le système de production du foncier, les schémas d'occupation du sol, les schémas de migration et les zones d'accumulation différentielle, le processus d'urbanisation, les réseaux de transport, les concentrations de population et les centres économiques, les zones de concentration de richesse et de pauvreté, ou en évaluant l'impact environnemental des projets d'infrastructure, le géographe fournit des données et des analyses factuelles qui évaluent l'efficacité des politiques, informent la prise de décision et contribuent à promouvoir des politiques et des actions plus justes, inclusives et durables.

2. Espace et société, les deux faces d'une même « médaille »

L'idée fondamentale du processus de création d'un espace géographique renvoie à un mouvement synchrone. Les êtres humains, lorsqu'ils se regroupent, établissent des formes d'organisation sociale pour survivre et prospérer. Ils créent inévitablement des structures d'encadrement et des règles de vie en commun. Il s'agit des institutions, des valeurs, des normes et des stratégies d'exploitation des écosystèmes qui forment la société. Cette société est toujours en transformation, influencée par les changements dans les comportements, les technologies et les conjonctures historiques. Ces pratiques culturelles déterminent la formation et le maintien des structures sociales, mais aussi la création de l'espace géographique.

Paul Vidal de la Blache (1903) illustre cette évolution synchrone entre société et espace géographique en ces termes :

« Une individualité géographique ne résulte pas de simples considérations de géologie et de climats. Ce n'est pas une chose donnée d'avance par la nature. Il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé des germes, mais dont l'emploi dépend de l'homme. C'est lui qui, en la pliant à son usage, met en lumière son individualité. Il établit une connexion entre des traits épars ; aux effets incohérents de circonstances locales il substitue un concours systématique de forces. C'est alors qu'une contrée se précise et se différencie, et qu'elle devient à la longue comme une médaille frappée à l'effigie d'un peuple » (cité par Jean Gottmann, 1952, p. VI).

En effet, chaque espace géographique possède des traits distinctifs qui ne sont pas seulement le résultat de la géologie ou du climat, mais aussi de l'intervention humaine. Bien que la nature fournisse les éléments de base, elle ne définit pas entièrement l'individualité d'un espace géographique. Ces énergies sont des ressources en sommeil que l'homme peut utiliser. Elles peuvent inclure des ressources naturelles, mais aussi des conditions climatiques favorables

ou des particularités géographiques. L'homme joue un rôle déterminant en adaptant et en exploitant ce potentiel pour mettre en lumière l'individualité géographique de l'espace.

C'est cette interaction humaine qui façonne et distingue réellement un espace géographique. L'homme établit des liens entre les différents aspects de la nature (géologie, climat, etc.) et ses propres activités pour créer un territoire distinct et fonctionnel. Sans cette connexion, les éléments restent disjoints et incohérents. Plutôt que de laisser les éléments naturels agir indépendamment, l'homme les organise de manière systématique pour en tirer parti de façon optimale. Cela crée une dynamique où le territoire fonctionne comme un tout cohérent et différencié. Chaque territoire devient ainsi une œuvre d'art unique, semblable à une « médaille » forgée par la culture, les pratiques et l'histoire des groupes humains qui l'habitent.

3. Les actions majeures des sociétés créant l'espace géographique

Les sociétés humaines transforment l'espace géographique à travers cinq actions fondamentales : s'approprier, exploiter, habiter, échanger et gérer. Ces dynamiques, mises en lumière par René Brunet et Olivier Dolffus (1990) et Béatrice Mérenne-Schoumaker (2002, pp. 45-47), façonnent en permanence les territoires, quels que soient le continent, le type de société ou le niveau de développement (Koby Théophile Assa, Kouassi Sylvestre Kouamé, 2023, pp. 93-95).

En effet, la satisfaction des besoins humains s'inscrit dans une dynamique d'interconnexion. Les actions fondamentales des sociétés sur l'espace géographique ne se réalisent pas de manière isolée, mais s'articulent autour de quatre grands couples d'interactions qui reflètent leur interdépendance.

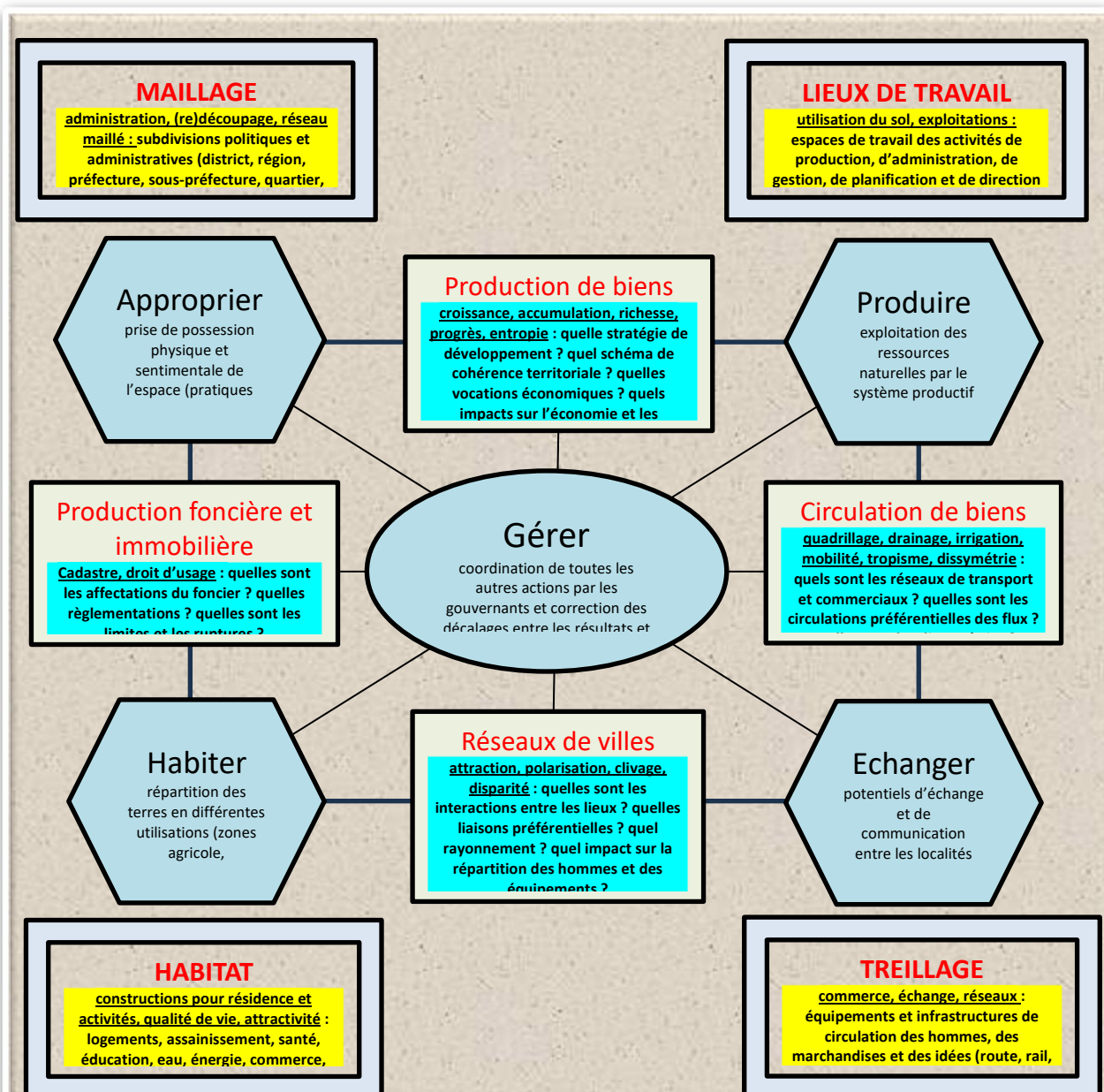
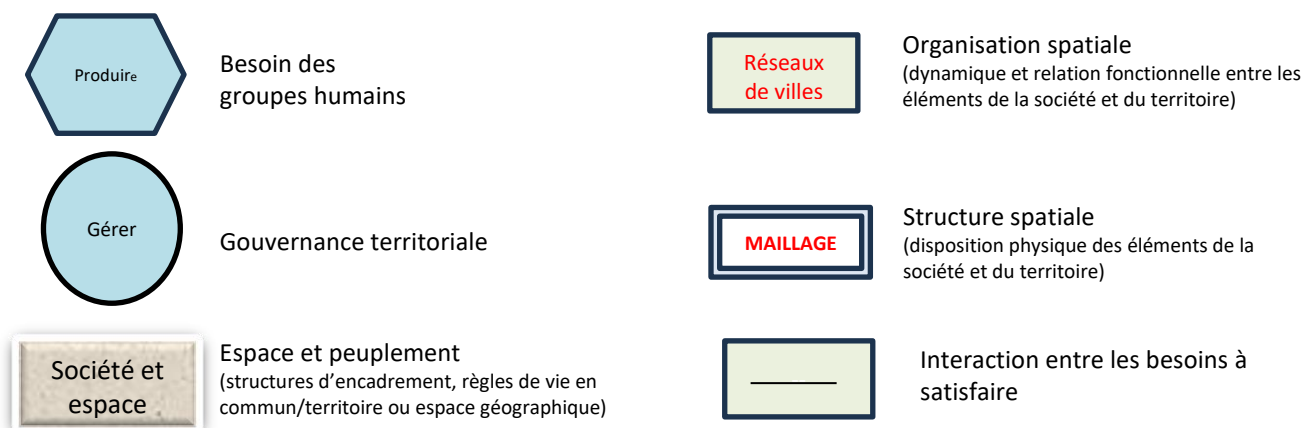


Figure 2 : Le système de production de l'espace du géographe

Source : Touré Mamoutou, 2024, adaptation du modèle de Brunet Roger et Dollfus Olivier, 1990



Appropriier et exploiter

L'appropriation de l'espace est une étape fondamentale par laquelle les sociétés humaines créent leurs territoires pour des usages spécifiques, tels que l'extraction de ressources, l'agriculture ou l'aménagement d'infrastructures. Elle ne se limite pas à la propriété légale, mais inclut des dimensions physiques, émotionnelles et symboliques, exprimées à travers des pratiques variées, formelles ou informelles. Par exemple, des espaces publics comme les parcs peuvent acquérir une forte valeur communautaire et sentimentale, tandis que leur modification peut susciter des tensions.

L'appropriation s'étend également à des échelles plus larges, comme les espaces maritimes et aériens. Selon la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les États disposent de droits souverains sur les zones maritimes jusqu'à 200 miles nautiques, soulignant son rôle stratégique pour la gestion des ressources et la sécurité nationale.

À l'échelle nationale, l'aménagement du territoire est un outil clé pour organiser et optimiser cette appropriation. En attribuant des vocations spécifiques aux espaces, comme l'agriculture, l'industrie ou la conservation, les gouvernements cherchent à promouvoir un développement durable et à maximiser les retombées économiques. Par exemple, la planification des zones industrielles peut dynamiser l'économie locale en attirant des investissements, en créant des emplois et en renforçant la compétitivité régionale.

Habiter et approprier

L'acte d'habiter un espace est une forme d'appropriation et d'utilisation de celui-ci, influencée par les besoins en logements et infrastructures résidentielles. Cela inclut la planification urbaine, le développement de nouveaux quartiers et l'expansion des zones périurbaines. Ce processus transforme l'espace en le répartissant en différentes zones d'utilisation : résidentielles (logements, parcs et jardins), commerciales (centres commerciaux et les marchés), industrielles (usines et entrepôts, parcs technologiques), agricoles (agriculture, élevage), naturelles (forêts et espaces protégés), et celles dédiées aux services publics (hôpitaux, écoles, universités et autres services essentiels) et équipements sportifs, culturels et récréatifs, toutes régies par des réglementations et des plans d'aménagement.

Ces transformations modifient les modes de vie et augmentent la consommation d'espace, posant des défis de gestion et des conflits potentiels liés à l'utilisation des terres. Par exemple, l'expansion des zones résidentielles périphériques peut améliorer la qualité de vie grâce à un accès accru aux espaces verts, mais elle augmente également la dépendance à l'automobile et consomme souvent des terres agricoles ou naturelles, créant des conflits d'usage entre différentes parties prenantes. L'urbanisation rapide entraîne aussi des problèmes de congestion routière, de pollution de l'air et de stress sur les infrastructures existantes. Pour

atténuer ces impacts, il est indispensable de promouvoir des solutions de transport durable et d'utiliser des technologies intelligentes pour gérer les infrastructures et services urbains.

Produire et échanger

La production est une autre forme d'appropriation de l'espace. Elle dépend de nombreux facteurs comme les ressources naturelles, les acteurs aux intérêts variés, les techniques utilisées, les moyens financiers disponibles et les entreprises et plus globalement l'appareil manufacturier en place. Elle peut générer de la richesse, fournir des équipements et moderniser le territoire, ce qui peut conduire à l'épuisement des ressources naturelles et à la pollution, soulevant des questions environnementales. L'exploitation des ressources et la production de biens ne se déroulent pas en vase clos. Elles sont intégrées dans un réseau commercial et économique. Les biens produits sont échangés localement et internationalement, créant des réseaux commerciaux. Le tropisme dans la circulation de biens se traduit par la tendance naturelle des flux de biens à suivre des chemins préférentiels ou à se diriger vers certains pôles ou centres économiques. Les infrastructures de transport, la proximité des grands marchés, les zones industrielles, les régions agricoles, les hubs logistiques et les entrepôts sont essentiels pour expliquer cette orientation. La circulation des biens et des idées peut créer aussi des dissymétries. Certaines régions peuvent être de gros importateurs de biens tout en exportant peu (déséquilibre import/export). Les zones avec une infrastructure de transport moins développée reçoivent moins de flux de biens (infrastructure inégale). Les régions économiquement plus développées attirent plus de flux de biens, créant une dissymétrie avec les zones moins développées (concentration économique). Les obstacles naturels et politiques (montagnes, déserts, frontières nationales, régulations douanières) peuvent également créer des asymétries dans les flux de biens. Comprendre ces tropismes et dissymétries est essentiel pour planifier et améliorer les réseaux de transport et les infrastructures logistiques. Cela permet d'optimiser les flux de marchandises, de réduire les coûts de transport et d'améliorer l'efficacité économique globale du territoire.

Échanger et habiter

L'échange et la circulation des biens jouent un rôle important dans la formation des modes de vie et des schémas d'habitat. Les réseaux de commerce et de communication contribuent à la formation des centres urbains et des agglomérations. Les hommes s'installent là où ils peuvent facilement accéder aux biens et services nécessaires, générant ainsi des réseaux d'habitat.

Les centres urbains se développent souvent autour des principaux axes de commerce et des infrastructures de transport. Les ports, les gares ferroviaires, les aéroports et les routes principales deviennent des points de convergence pour le commerce et l'échange de biens. Ces zones attirent des entreprises, des commerces et des services, créant des pôles économiques dynamiques. La disponibilité de biens et de services dans ces centres urbains attire également les populations, menant à une densification urbaine.

Les réseaux de commerce et de communication facilitent l'échange de biens et d'idées, ce qui influence directement l'habitat. Les personnes s'installent dans des zones où elles ont un accès facile aux marchés et aux infrastructures de transport, ce qui leur permet de participer pleinement à l'économie locale et globale. Les technologies de communication modernes, comme l'internet et les télécommunications, jouent également un rôle important en permettant aux gens de travailler à distance et de rester connectés, même dans des zones plus éloignées. Les villes et les banlieues se développent en réponse aux dynamiques d'échange et de circulation des biens. Les centres-villes sont souvent caractérisés par une forte densité de population, des immeubles de grande hauteur, des bureaux, des commerces et des services. À mesure que la population urbaine augmente, les banlieues se développent pour accueillir ceux qui recherchent des logements plus spacieux et abordables. Les banlieues offrent souvent des infrastructures résidentielles comme des écoles, des parcs et des centres commerciaux, ainsi que des services publics pour soutenir la population croissante.

Le développement des infrastructures résidentielles et des services publics est essentiel pour soutenir la population croissante dans les centres urbains et les banlieues. Cela inclut la construction de logements, de routes, de systèmes de transport en commun, de réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que des services de santé et d'éducation. Les autorités locales et les urbanistes doivent planifier et gérer ces infrastructures pour répondre aux besoins des habitants tout en préservant l'environnement et en assurant la durabilité.

L'accès aux biens et services influence directement les modes de vie des populations. Les gens choisissent de vivre dans des zones où ils peuvent facilement accéder à leurs besoins quotidiens, comme les épiceries, les écoles, les centres de santé et les lieux de travail. Les schémas d'habitat sont également influencés par les préférences individuelles pour le type de logement, qu'il s'agisse d'appartements en centre-ville, de maisons en banlieue ou de logements dans des zones rurales.

Le développement des centres urbains et des banlieues a un impact économique et social significatif. Les zones urbaines offrent des opportunités d'emploi, des activités culturelles et des services variés, attirant ainsi une main-d'œuvre diversifiée. Cependant, la croissance rapide des villes peut également poser des défis, comme la congestion, la pollution et les inégalités sociales. Les urbanistes doivent donc équilibrer la croissance économique avec le bien-être social et environnemental.

En somme, l'échange et la circulation des biens influencent profondément les schémas d'habitat et les modes de vie. Les réseaux de commerce et de communication favorisent la formation des centres urbains et des agglomérations, tandis que les infrastructures résidentielles et les services publics sont essentiels pour soutenir la population croissante. La compréhension de ces dynamiques est cruciale pour planifier un développement territorial durable et équitable, répondant aux besoins actuels tout en préservant les ressources pour les générations futures.

Gérer et les autres actions de production du territoire

La gestion coordonne toutes les autres actions pour assurer le fonctionnement et l'intégration harmonieuse des hommes et des fonctions dans l'espace. Elle intègre les institutions, les règles de vie en commun, les normes, et les pratiques visant à réguler les sociétés et leurs territoires. La gestion de ces processus est primordiale pour assurer un développement durable et équilibré des territoires.

Les autorités locales, régionales et nationales doivent élaborer des politiques et des plans d'aménagement qui tiennent compte de ces interactions complexes. La gestion efficace des ressources naturelles, la planification urbaine, la préservation de l'environnement et la promotion de l'équité sociale sont des aspects essentiels de cette gestion. Une approche intégrée et holistique permet de maximiser les bénéfices économiques tout en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement et la société.

4. Les structures spatiales créées par l'action des groupes humains

Les interactions entre ces besoins vitaux président à l'organisation du territoire et créent des structures spatiales fonctionnelles qui constituent le territoire ou tissu du changement. Les principaux éléments qui composent ces structures spatiales du territoire sont l'habitat, le maillage, le treillage et les lieux de travail.

L'habitat représente les zones résidentielles où vivent les populations. Il englobe différents types de logements, allant des maisons individuelles aux immeubles collectifs, ainsi que les équipements et infrastructures qui leur sont associés comme les services publics (électricité, eau, gaz, assainissement), les équipements de santé, les établissements éducatifs, et les infrastructures culturelles et sportives. Ces éléments d'intérêt collectif sont essentiels pour le bien-être des populations et le bon fonctionnement du territoire. La localisation de l'habitat est souvent influencée par des facteurs économiques, sociaux, et environnementaux, tels que la disponibilité de l'emploi, la proximité des lieux de travail, la qualité de vie, et les paysages naturels. Un habitat bien structuré et équipé contribue à la qualité de vie et à l'attractivité dans un territoire.

Les opérations de maillage et de treillage du territoire, bien que distinctes, se complètent pour organiser et gérer efficacement les territoires. Le maillage ou découpage administratif fait référence à la division du territoire par les autorités politiques en petites unités homogènes dans le but de faciliter l'administration, la gouvernance et la prestation de services publics. C'est un processus d'ajustement des limites ou de la structure des entités administratives, généralement en réponse à une nouvelle conjoncture démographique, politique, économique et sociale, comme la gestion des flux migratoires, la protection de l'environnement, l'intégration régionale, la protection des minorités, le développement et l'innovation locale, et l'adaptation au changement climatique. Le maillage territorial joue un rôle primordial dans la régulation et

la planification du développement des territoires ainsi que dans la gestion des propriétés foncières et des impôts locaux. Il permet d'optimiser la distribution des infrastructures et des services, tels que l'eau, l'électricité, le gaz, la collecte des déchets, la circulation, les transports en commun, et la gestion du trafic. De plus, il facilite la planification des espaces verts, des zones de protection environnementale et des couloirs écologiques.

Mais ces perspectives doivent être abordées avec précaution en raison de la complexité du redécoupage administratif, qui va bien au-delà de simples ajustements territoriaux. Cette démarche impacte les dynamiques sociales et politiques locales, en redistribuant les ressources, en partageant les infrastructures et en divisant les communautés. Ces changements peuvent générer des tensions et des contestations, surtout si les décisions des autorités centrales sont perçues comme injustes ou inéquitables. Les considérations ethniques, politiques et de répartition des ressources peuvent accentuer les conflits liés à cette démarche. Par conséquent, toute initiative de redécoupage administratif devrait être précédée d'études approfondies pour évaluer son impact économique, politique et social, tout en accordant une attention particulière à l'inclusivité et à la légitimité des décisions prises.

Pour faciliter et sécuriser le processus de maillage, divers outils et méthodes interdépendants et collaboratifs sont utilisés, notamment : cartographie de connaissance du territoire, systèmes d'information géographique pour intégrer la topographie, la démographie et les infrastructures, analyse démographique pour déterminer la taille idéale des entités administratives, consultations publiques pour garantir une représentation adéquate, critères politiques et socio-économiques pour établir des divisions justes et fonctionnelles, modélisation statistique pour concevoir des divisions pertinentes à long terme, prévision des tendances, études de faisabilité pour évaluer la viabilité économique, politique et sociale, technologie informatique pour faciliter le stockage, la gestion et l'analyse des données nécessaires au découpage administratif, et évaluation d'impact pour comprendre l'influence de l'opération sur les équipements publics, la gouvernance locale et la vie quotidienne des résidents, etc.

Le treillage désigne les équipements et infrastructures qui facilitent la circulation des personnes, des marchandises et des idées au sein des territoires et entre eux. Il comprend les routes, les chemins de fer, les aéroports, les ports et les réseaux de télécommunication (internet, téléphonie), formant la connectivité essentielle au développement économique et à la qualité de vie. Les routes et chemins de fer constituent l'ossature du treillage, permettant le déplacement rapide et efficace des personnes et des marchandises. Les lignes de bus, tramways et métros complètent ce réseau, offrant des alternatives écologiques et réduisant la congestion urbaine. Les réseaux de téléphonie mobile, la fibre optique et les connexions internet sont essentiels pour une communication rapide et efficace, permettant une interconnectivité globale indispensable à l'économie moderne et à la vie quotidienne. Les centres de données, câbles sous-marins et satellites forment le treillage numérique, soutenant la connectivité des territoires. Les hôpitaux, écoles et postes de police sont des équipements essentiels du quadrillage territorial, assurant un accès équitable aux services de base. Les centres commerciaux, parcs, équipements culturels et sportifs enrichissent ce réseau, contribuant à la qualité de vie. Un treillage efficace est essentiel pour le développement économique d'un territoire. Il facilite la mobilité des personnes et des marchandises et permet des échanges d'informations fluides, participant ainsi au drainage et à l'irrigation du territoire. La compréhension du schéma de cohérence du treillage d'un territoire permet de cerner les logiques économiques qui organisent la production du territoire et le processus d'accumulation différentielle dans ce territoire ainsi que les disparités socio-économiques.

Les lieux de travail regroupent les zones industrielles, commerciales et d'affaires, chacun ayant des caractéristiques et des emplacements stratégiques spécifiques. Les zones industrielles, souvent situées en périphérie des villes, minimisent les coûts fonciers et évitent les nuisances en étant proches des grands axes de transport pour faciliter la logistique. Elles abritent des usines, des ateliers de fabrication, des entrepôts et nécessitent de vastes espaces pour les opérations industrielles. Les zones commerciales, présentes à la fois en centre-ville et en périphérie, attirent les consommateurs grâce à leur accessibilité et leur variété de services, incluant des magasins de détail, des supermarchés et des espaces de loisirs. Les centres commerciaux périphériques offrent de grands parkings, tandis que ceux en centre-ville bénéficient de la densité de population et des transports en commun. Les centres d'affaires,

généralement situés dans les zones urbaines, sont proches des infrastructures de transport et des services essentiels, concentrant des bureaux, des sièges sociaux, des centres de conférences et des espaces de coworking. Ces centres favorisent l'interaction entre entreprises avec des équipements modernes et des services de soutien. Les lieux de travail, interconnectés par des infrastructures de transport et de communication, soutiennent le développement économique et social en assurant une gestion efficace des territoires qu'ils soient ruraux, urbains et périurbains.

Conclusion

L'objectif de cette contribution est de développer un modèle de l'espace géographique qui puisse servir de cadre de référence pratique et opérationnel pour soutenir les recherches et études dans le domaine de la géographie, en particulier en développement territorial. Considéré comme la matière première du géographe, le territoire se distingue par des caractéristiques spécifiques dont la compréhension approfondie est indispensable. Cette connaissance permet d'aborder les territoires de manière rigoureuse tout en assurant la « géographicit   » des analyses r  alis  es, c'est-  -dire leur ancrage dans les principes fondamentaux de la discipline g  ographique. Le mod  le repose sur l'id  e centrale que tout groupe humain produit simultan  ment sa soci  t   et son territoire. Cette production s'op  re par la cr  ation de structures d'encadrement (institutions, normes communautaires, valeurs culturelles, etc.) et la r  ponse aux besoins essentiels : habiter, approprier, exploiter,   changer, coordonn  s par une instance de gestion. Ces actions majeures fa  onnent l'espace g  ographique    travers des processus tels que la production fonci  re et immobili  re, la fabrication de biens, la circulation des produits, l'  tablissement de r  seaux de commerce et de communication, ainsi que l'  mergence de localit  s connect  es. Le syst  me territorial ainsi cr   ,    la fois ouvert et dynamique, s'organise autour de structures spatiales imbriqu  es – habitat, maillage, lieux de travail et treillage des r  seaux – r  sultant des interactions entre les actions majeures. Ce syst  me g  n  re de la richesse et stimule l'  mergence de formes de modernit   tout en produisant des entropies, c'est-  -dire des d  s  quilibres spatiaux, sociaux ou   conomiques. Ces dysfonctionnements appellent des interventions correctives, port  es par les instances de gouvernance, afin de garantir la durabilit   et la r  silience des territoires. La compr  hension approfondie des m  canismes de production de l'espace g  ographique, soutenue par ce mod  le th  orique applicable    toutes les   chelles, constitue un levier indispensable pour des recherches et analyses efficaces dans le domaine du d  veloppement territorial.

Bibliographie

ADAM Matthieu, 2019, Notion en d  bat : production de l'espace, en ligne : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/production-de-lespace>.

Association des G  ographes de C  te d'Ivoire, 2018, Les outils g  ographiques au service de l'  mergence et du d  veloppement durable, actes de la XI  me   dition des Journ  es G  ographiques de C  te d'Ivoire (Abidjan, 05-09 f  vrier 2018).

BOISVERT Maurice, 1996, Le d  veloppement r  gional : concepts, strat  gies et acteurs, Qu  bec, Presses de l'Universit   Laval, 384 p.

BRUNET Roger, 1980, La composition des mod  les dans l'analyse spatiale, L'Espace G  ographique, n   4, pp. 253-265.

District du Woroba, 2023, Sch  ma r  gional d'am  nagement du territoire, r  dig   par l'Equipe de Recherche Espace Syst  me et Prospective (ERESP), 300 p.

GOTTMANN Jean, 1952, La politique des Etats et leur g  ographie, Armand Colin, 226 p.

N'ZISABIRA Jean, 1995, Organisation de l'espace : le système dominant et fonctionnement, Academia-Bruylant, L'Harmattan, Coll. Population et développement, n° 2, 184 p.

KOBY Théophile Assa, KOUASSI Sylvestre Kouamé (collaboration), 2023, Essai sur une géographie de l'avenir. Concepts, démarches, outils, Abidjan, L'Harmattan, 419 p.

Orlando Peña, André-Louis Sanguin, 1986, Concepts et méthodes de la géographie, Montréal, Guérin Éditeur, 177 pp.

Région de La Mé, 2021, Schéma régional d'aménagement du territoire, rédigé par l'Equipe de Recherche Espace Système et Prospective (ERESP), 300 p.

Région des Grands Ponts, 2017, Schéma régional d'aménagement du territoire, rédigé par l'Equipe de Recherche Espace Système et Prospective (ERESP), 300 p.

TOURE Mamoutou, 2010, Planification et développement régional en Côte d'Ivoire. Le Nord ivoirien, une région marginalisée ? Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses (ANRT), Thèse à la carte, 582 p.

TREMBLAY Suzanne, 1989, Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques, Collection « Travaux et études en développement régional » Université du Québec à Chicoutimi, 52 p.